

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 14 décembre 2018

Dole : Coopération innovante au service d'une offre de chirurgie de proximité

Le centre hospitalier de Dole, le centre hospitalier régional universitaire de Besançon et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté ont signé un accord de coopération relatif à l'activité de chirurgie proposée à l'hôpital Louis-Pasteur. Ce temps fort s'est déroulé vendredi 14 décembre 2018, à la mairie de Dole.

Développer une offre de chirurgie ambulatoire de proximité, adaptée aux besoins de la population du territoire dolois, organiser une activité de qualité, sécurisée et performante : tels sont les objectifs de la coopération entre le centre hospitalier de Dole, le CHRU de Besançon et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Des objectifs rappelés vendredi 14 décembre, à la mairie de Dole, en présence de nombreux élus et acteurs publics réunis après la signature de l'accord énonçant les principes et modalités de cette coopération.

Depuis 2016, le centre hospitalier Louis-Pasteur fait face à une **situation financière qui se dégrade et une baisse d'attractivité en termes de ressources médicales**, impliquant un recours massif à des médecins remplaçants.

Dans ce contexte et pour **répondre aux besoins de la population**, les partenaires ont souhaité inscrire l'avenir de la chirurgie dans une **logique de filière territoriale** au sein du groupement hospitalier de territoire (GHT) centre Franche-Comté.

Chirurgie ambulatoire

Positionné en tant que **plateau technique de proximité**, le centre hospitalier Louis-Pasteur pourra ainsi proposer, grâce à l'appui du pôle médical chirurgical du CHRU de Besançon, un panel d'interventions ambulatoires spécialisées : **en urologie, ORL, chirurgie maxillo-faciale, orthopédie, chirurgie viscérale, ophtalmologie, chirurgie vasculaire et plastique.**

Dès le premier trimestre 2019, les consultations avancées pourront d'ores et déjà être assurées dans les spécialités de l'ORL, l'urologie, la chirurgie plastique et maxillo-faciale.

La **rénovation des blocs chirurgicaux** démarrera au printemps 2020 pour une mise en service au premier trimestre 2021.

L'ARS apporte son soutien financier à ces travaux à hauteur **de plus de 3 millions d'euros** : études préalables, investissement et développement des consultations avancées.